

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N°20260805_P_093
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 14 avril 2026,

VU la délibération n° 20260414_D_057 du Conseil Communautaire du 14 avril 2026 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISME

Objet : Signature d'un contrat en faveur de FRAISSE ET FILS SARL pour la maintenance préventive des installations photovoltaïques de la pépinière d'entreprise située Rue de la Flachère sur la commune d'Aurec-sur-Loire.

Le Président,

N° 20260805_P_093

Décide

De signer un contrat avec :

OBJET

**FRAISSES ET FILS SARL
215 IMPASSE LES MELEZES
ZA LA GUIDE
43200 YSSINGEAUX
SIRET : 38486680200018**

Pour la maintenance préventive des installations photovoltaïques de la pépinière d'entreprise située Rue de la Flachère sur la commune d'Aurec-sur-Loire.

Montant HT Total vérification annuelle : 650.00 € HT

Durée du contrat : 1 an à partir du 01/09/2026. Renouvellement par tacite reconduction.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 05 août 2026,

AR Prefecture

043-244301131-20260805-20260805_P_093-AU
Reçu le 07/08/2026

Le Président

Frédéric GROUPE

